

SUSTAINABLE TALENT

LE LUXEMBOURG DES TALENTS DURABLES



**Nos propositions pour les
élections législatives 2023**

L'UEL, en tant qu'association faîtière des organisations d'employeurs, regroupe les chambres professionnelles et les fédérations patronales du Grand-Duché qui assurent 80 % de l'emploi et produisent 85 % du PIB.

L'UEL œuvre pour une économie durable et prospère pour le pays, ses habitants et ceux qui y travaillent. Elle agit pour une économie attractive pour les investisseurs et les talents.

L'UEL a pour ambition d'assurer la compétitivité et l'attractivité des entreprises en agissant sur **3 sujets-clés du dialogue social**, dans une démarche de développement durable (RSE).



Le Luxembourg fait face à **un certain nombre de défis**, certains structurels, qui impactent la compétitivité du pays et des entreprises tout secteur confondu :



QUELQUES CHIFFRES

- > **56%** des salariés du secteur privé au Luxembourg sont des salariés frontaliers
- > **55%** des entreprises considèrent le manque de main-d'œuvre qualifiée comme le principal défi à leur développement économique en 2023
- > **40%** des entreprises participantes qui autorisent actuellement le télétravail ont indiqué avoir déjà perdu un candidat potentiel car elles ne proposaient pas assez de télétravail
- > **91%** des candidats ont trop d'opportunités d'emplois à choisir



Notre priorité : Les talents durables

Pour l'UEL, la prospérité future de notre pays et de la Grande Région dépend de la capacité du Luxembourg à attirer, former et mobiliser les talents de demain. Des talents durables que ce soit

- > le talent individuel des dirigeants, salariés et indépendants,
- > le talent collectif des entreprises créant la richesse de demain,
- > ou le talent d'équipe si distinctif en matière de partenariats publics-privés, car pérennes, évolutifs et engagés pour la transition vers le développement durable.

➤ Objectif : **développer un environnement plus attractif** pour les talents durables - entreprises et collaborateurs - en agissant sur les **politiques d'emploi**, de **sécurité sociale** et de **fiscalité** pour répondre aux défis.



EMPLOI ET DROIT DU TRAVAIL

- **Faciliter l'accès collectif des entreprises à la formation continue**, entre autres par une hausse du taux de cofinancement, notamment pour les PME et les métiers en pénurie et pour faire face aux transformations sociétales
- **Flexibiliser l'organisation du travail** pour répondre aux besoins des entreprises confrontées à l'augmentation des congés et absences
- **Privilégier la prise de décision** au niveau de l'entreprise et du contrat de travail afin de mettre en place des solutions personnalisées et de prendre en compte les nouvelles formes de travail
- **Permettre aux employeurs de répondre aux demandes des salariés en matière de télétravail** en levant les freins à sa réalisation pour au moins 2 jours hebdomadaires (sécurité sociale et fiscalité)
- **Revaloriser le statut d'indépendant** à travers une meilleure protection sociale et un accès aux aides de cofinancement à la formation continue

SÉCURITÉ SOCIALE

- **Assurer la soutenabilité des systèmes de sécurité sociale** par (i) une gestion saine et prudente des finances en évitant toute hausse des cotisations sociales, (ii) une analyse des différents systèmes et de financement possibles et (iii) un renforcement des démarches au niveau de la lutte contre les abus et les fraudes
- **Œuvrer pour un système de santé efficace, de qualité et accessible** par (i) une politique de prévention adéquate, (ii) une nomenclature adaptée au progrès médical, (iii) l'élaboration d'une stratégie nationale de la digitalisation, (iv) un renforcement du positionnement (p.ex. gatekeeper) de la médecine primaire, (v) une optimisation sur base d'un anti-cumul des prestations dispensées - « Pas tout partout » et (vi) le recours dans un cadre planifié aux nouvelles technologies au service de la santé
- **Garantir l'accès à une pension de vieillesse aux générations futures** par (i) un relèvement de l'âge de départ effectif en retraite qui soit plus en adéquation avec l'évolution de l'espérance de vie, (ii) un abaissement du plafond cotisable pour tendre à l'objectif d'assurance, (iii) un rapprochement du système de pension de vieillesse anticipée des indépendants à celui des salariés et (iv) un soutien du recours aux mécanismes de pension complémentaire



FISCALITÉ

- › **Talents individuels : favoriser l'attrait du Luxembourg pour les talents** grâce à (i) l'amélioration de la prime participative et du régime des impatriés, (ii) l'introduction d'une prime mobilité-logement pour les jeunes travailleurs et (iii) la renégociation des règles relatives au télétravail transfrontalier
- › **Talents collectifs : maintenir l'attractivité fiscale** pour les entreprises grâce à une mesure incitative pour les investissements dans la transition digitale, écologique et la R&D, et à la réduction des taux d'imposition/retenue à la source
- › **PMEs/Start-ups : stimuler l'entrepreneuriat** grâce à une mesure fiscale incitant le financement des PME / start-ups par les investisseurs privés et en introduisant un mécanisme d'actionnariat salarié adapté
- › **Sécurité juridique : renforcer la sécurité juridique et la simplification administrative** en matière fiscale en (i) modernisant la législation fiscale, (ii) accélérant la digitalisation de l'administration fiscale et (iii) renforçant le dialogue administration / contribuables

TALENT D'ÉQUIPE

- › **Favoriser le développement de partenariats publics – privés** afin de mettre l'expertise et la capacité d'innovation du secteur privé au service d'une économie prospère et durable, encourager le dialogue social et améliorer la gestion des talents
- › **Accélérer la digitalisation des administrations publiques et des entreprises** pour rendre plus efficace la collaboration entre les administrations, les employeurs, les salariés et les investisseurs

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES POSITIONS UEL
SUR CES SUJETS SUR WWW.UEL.LU.**



IN LUXEMBOURG, LET'S MAKE IT HAPPEN, WITH SUSTAINABLE TALENT!



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

www.uel.lu

NOS MEMBRES

